

La Direction rencontre des difficultés pour attirer des moniteurs à la Traction depuis de nombreuses années. Cela n'est pas surprenant compte tenu du manque de reconnaissance financière et de l'implication que demande le fait d'être moniteur. Les moniteurs sont un maillon essentiel de la formation et réalisent un travail conséquent pour aider au mieux les stagiaires.

Depuis plusieurs mois déjà, la fédération SUD-Rail a déposé plusieurs DCI concernant le monitorat (la dernière datant de juin 2023). La Direction Nationale préfère renvoyer le sujet en local concernant une gratification. C'est donc pour cette raison que la délégation SUD-Rail a sollicité la direction de la DEDP.

La mesure actée sur notre périmètre est :

100 euros toutes les 10 JS « moniteur », cette mesure s'appliquera pour 2023 et 2024 et sera rétroactive au 1er janvier 2023.

Celle-ci s'ajoute à des mesures déjà mises en place sur notre établissement à notre demande ou du fait de l'entreprise :

- **Les JF moniteurs.**
- **Mesure financière pour 2023 et 2024 avec l'attribution d'une prime de 200 euros sous conditions de réaliser 70 JS « moniteur » sur l'année et que le taux de réussite des écoles soit à minima de 60%.**

Pour autant SUD-Rail maintient toujours ses revendications telles que :

- La mise en place immédiate de mesures valorisantes pour les moniteurs (passage à 20€ de la prime supplémentaire pour les conducteurs-moniteurs reprise dans la TT0009),
- L'attribution de 15 min à la PS et à la FS pour les briefings et débriefings graphiqués sur les JS des moniteurs.
- Le déclenchement d'1 RG pour 15 jours de monitorat pour compenser le temps pris sur le temps d'attente ou les RHR.
- La mise en place d'un double dossier sécurité : un dossier ADC et un dossier moniteur qui ne pénaliserait pas l'ADC dans son évolution professionnelle ...

Objet : Mesures Moniteurs.

Madame la Directrice,

La fédération SUD-Rail a posé une DCI nationale en juin 2022 et juin 2023 sur le sujet des écoles de conduite et notamment sur la valorisation du monitorat.

La direction a laissé la main aux activités et établissements pour mettre en place certaines mesures spécifiques sur les points évoqués.

C'est pourquoi SUD-Rail PSE vous demande :

- La mise en place immédiate de mesures valorisantes pour les moniteurs (passage à 20€ de la prime supplémentaire pour les conducteurs-moniteurs reprise dans la TT0009).

- L'attribution de 15 min à la PS et à la FS pour les briefings et débriefings graphiqués sur les JS des moniteurs.

- Le déclenchement d'1RG pour 15 jours de monitorat pour compenser le temps pris sur le temps d'attente ou les RHR.

- La mise en place d'un double dossier sécurité : un dossier ADC et un dossier moniteur qui ne pénaliserait pas l'ADC dans son évolution professionnelle ...).

Veuillez recevoir, Madame la Directrice, nos salutations syndicales.

Pour la délégation SUD-Rail :
DOMINIAK Sylvain

